

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE MÉGANTIC  
MRC DES APPALACHES  
MUNICIPALITÉ DE BEULAC-GARTHBY**

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de Beaulac-Garthby, dans le Comté de Mégantic, de la Municipalité régionale de Comté des Appalaches tenue jeudi le 23 mars 2023, Centre des Loisirs situé au 3 rue St-François à Beaulac-Garthby à 18 heures et 00 minute, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Johane Patenaude  
Siège #2 - Jean-Guy Levasseur  
Siège #3 - Lise Bernier  
Siège #5 - France Jutras  
Siège #6 - Manon Jolin

Est/sont absents:  
Siège #4 - Christina Pinard

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gilles Drolet. Monsieur Claude Lebel, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion et agit à titre de secrétaire de celle-ci. Madame Karine Rouleau y assiste également à titre de secrétaire administrative.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE**

Monsieur le maire Gilles Drolet constate le quorum. La séance est ouverte par le mot de bienvenue de monsieur Drolet adressé à tous les conseillers(ères) et personnes présentes.

**23-03-7820**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA SATION DE LAVAGE
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET CI-HAUT MENTIONNÉ UNIQUEMENT
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Mme Manon Jolin  
Appuyée par Mme Johane Patenaude  
Il est résolu,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le maire, M. Gilles Drolet, appelle au vote.

**Ont voté en faveur :**                      **Ont voté contre :**

Johane Patenaude  
Jean-Guy Levasseur  
Lise Bernier

France Jutras  
Manon Jolin

En faveur: 5  
Contre: 0

**Adoptée à l'unanimité**

**23-03-7821**

### **3 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA STATION DE LAVAGE**

**CONSIDÉRANT** a entamé un processus en vue d'installer une station de lavage des bateaux en adoptant la résolution numéro 23-03-7821;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet dans son ensemble est évalué à 88 710,00\$ incluant les taxes et qu'une subvention pour en défrayer une partie des coûts au montant de 15 000\$ est disponible auprès du ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Beaulac-Garthby désire nommer Monsieur Claude Lebel, directeur général, responsable de la demande de subvention ainsi que des autorisations pouvant s'y rattacher;

Sur proposition de Mme France Jutras  
Appuyé par Mme Lise Bernier

Il est résolu,

**QUE** la municipalité mandate monsieur Lebel pour agir en son nom pour la demande de subvention au montant de 15 000\$ auprès du ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs.

**QUE** Monsieur Lebel agisse pour la municipalité afin de se procurer les autorisations requises s'il y a lieu.

Le maire, M. Gilles Drolet, appelle au vote.

**Ont voté en faveur :**

**Ont voté contre :**

Johane Patenaude  
Jean-Guy Levasseur  
Lise Bernier  
France Jutras  
Manon Jolin

En faveur: 5  
Contre: 0

**Adoptée à l'unanimité**

### **4 - PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET CI-HAUT MENTIONNÉ UNIQUEMENT**

Le maire et les conseillers répondent aux questions des citoyens présents.

**23-03-7822**

### **5 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de la conseillère Mme Lise Bernier, appuyé par la conseillère Mme Manon Jolin il est résolu de lever la séance à 18h09.

**Ont voté en faveur :**

Johane Patenaude  
Jean-Guy Levasseur  
Lise Bernier  
France Jutras  
Manon Jolin

En faveur: 5  
Contre: 0

**Ont voté contre :**

**Adoptée à la l'unanimité**

---

Gilles Drolet  
Maire

---

Claude Lebel  
Directeur général, greffier-trésorier

Je, Gilles Drolet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.